



PROJETS URBAINS

HABITAT

IMMOBILIER

ARCHITECTURE

POLITIQUE

MOBILITÉS

ACTEURS



ÉVÈNEMENTS



TV



ABONNÉ

# Un an, c'est tout

JULIE SNASLI

27 OCTOBRE 2017

Centre-ville en mouvement n'a pas dit son dernier mot. Certes, Bercy a rejeté la mise en place d'un moratoire sur la création de zones commerciales en périphérie (cf. p. 2), mais l'association ne perd pas espoir. Son directeur fondateur, Pierre Creuzet, s'il trouve la position du ministère de l'Economie "*déplacée*", se félicite tout de même des propos de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, "*il y réfléchit, c'est bien*". Tout en rassurant : "*le monde du commerce de périphérie*" - qu'il n'oppose pas à celui du centre-ville - "*n'a pas de souci à se faire*". "*Nous demandons simplement à prendre du recul pendant un an seulement, le temps de comprendre ce que veulent les Français*".

La réflexion est d'autant plus importante à avoir, selon Pierre Creuzet, que "*2017 s'annonce épouvantable*", après une année 2016 où les surfaces commerciales ont augmenté de 22 % sur un an, dont "*90 % en périphérie*". A partir du 9 novembre, Centre-ville en mouvement prévoit d'auditionner à l'Assemblée nationale une centaine de spécialistes et d'élus ; des entretiens sont prévus avec des membres de la Caisse des dépôts, tous les acteurs du centre-ville et quelques uns de la périphérie - "*certaines ne veulent pas nous recevoir*" - pour la rédaction, in fine, d'un livre blanc, à paraître le 4 décembre. L'association peut compter notamment sur l'ADCF (Assemblée des communautés de France) pour qui il est "*impératif de définir, si besoin par la voie réglementaire, un nouvel équilibre entre les principes de libre concurrence [...], et les objectifs d'aménagement du territoire*". L'ADCF souhaite que l'aménagement commercial soit remis au "*centre de l'agenda politique*" et que soit "*actée la fin du modèle issu des années 1970-1980*".

Centre-ville en mouvement prépare également un second courrier (cf. DIF 1311) pour redemander au Premier ministre de faire des centres-villes une grande cause nationale. "*Nous attendons une réponse du président de la République pour la mi-février*". Si l'exécutif répond favorablement, "*ce sera l'ensemble des acteurs du centre-ville qui en bénéficieront*", puisque les enjeux dépassent ceux du commerce, et concernent particulièrement la question du logement.

<http://www.innovapresse.com/decideurs-d-ile-de-france-editos/32145-un-an-c-est-tout.html>